



AWANS BIODIVERSITE 52

La Berce du Caucase (*Heracleum montegazzianum*),
une plante dangereuse !



La plante mesure de 3 à 5 m de hauteur. Sa tige est creuse.



Les feuilles sont larges, très divisées, dentées, lobées et longues de 0,5 à 1,5 m.

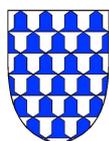


Les ombelles ont 50-120 cm de rayon, les fleurs sont blanc-vert.

La plante contient des furocoumarines qui sont activées par la lumière solaire et qui peuvent provoquer des irritations cutanées. Suite à un contact avec le suc de la plante et après une exposition au soleil ou une séance de solarium, des lésions de la peau peuvent apparaître et cela dure quelques jours. Vous pouvez constater des rougeurs, des gonflements ou des cloques (après environ deux jours). La plaie a l'aspect de celle que l'on peut avoir après une brûlure. Après guérison, vous pouvez garder des traces, des taches brunes durant plusieurs mois.

Que faire en cas de contact avec la berce ?

- Laver soigneusement la peau, changer de vêtements s'ils ont été imprégnés par le suc de la plante ;
- Eviter toute exposition au soleil pendant une semaine ;
- Protéger les zones exposées à la lumière solaire par une crème de type écran total ;
- Si la peau devient rouge ou gonflée, consulter le médecin de famille ou un dermatologue.



Informations supplémentaires :

Centre antipoisons : 070/245.245 (appel gratuit) - www.poissoncenter.be

Eradication :

Précautions lors de la destruction des plantes :

- Porter des gants imperméables ;
- Utiliser des vêtements de protection ;
- Travailler si possible à l'ombre ou lors d'une journée peu ensoleillée.

Méthodes de travail :

- Couper la plante dans la partie supérieure de sa racine plus ou moins à 10 à 15 cm sous le collet (sous le sol) avant la montée en graines ;
Il importe de répéter l'opération à chaque repousse, la plante s'affaiblit et finit par disparaître ;
- Il est toujours possible d'effectuer une lutte chimique à l'aide d'un herbicide à base de glyphosate.

Conseils :

- Faire attention aux projections de gouttelettes qui peuvent imprégner les vêtements ;
- Nettoyer les outils, et éviter de toucher, à mains nues, le matériel souillé ;
- Ne pas planter, semer ni distribuer ;
- Ne pas composter ;
- Ne pas jeter les résidus de fauche dans la nature ;
- Ne pas transporter les résidus non correctement couverts par une bâche;
- Porter les résidus de fauche dans les recyparcs ;
- Brûler les ombelles contenant les graines dès que possible (attention à la législation, on ne peut, en effet, brûler des résidus de jardin à moins de 100 m de toute habitation).

Ces réactions de phototoxicité peuvent avoir d'autres causes :

D'autres plantes peuvent entraîner de telles réactions comme celles décrites pour la berce géante : citons les autres variétés de berces (*Heracleum sphondylium* et autres *Heracleum*), le céleri (*Apium graveolens*), la rue (*Ruta graveolens*), le millepertuis (*Hypericum perforatum*), le persil (*Petroselinum crispum*),...

NB : Le [Carbolineum](#), un produit de protection du bois, peut également provoquer une phototoxicité.

